

Compte Rendu de la Réunion du Conseil

Séance du mardi 13 mars 2012

Membres présents :

Viviane BIRARD, Gilles BROUGERE, Jean- François CHIANTARETTO représenté par Eric BIDAUD, Robert ETIEN, Jean- François d'IVERNOIS représenté par Cyril CROZET, Sébastien HOCK KOON, Bruno JETIN, Samuel KOUASSI KOUAKOU, Bertrand LEGENDRE, Mustapha MEKKI, Michel MOLIN, Marguerite MOUTON, Claire PARFAIT, Dominique PLIHON, Bertrand PULMAN représenté par Marie JAISSON, Françoise SIMONET- TENANT, Fatimata SY.

Personnalités extérieures présentes:

Jean AUROUX, John F.V. KEIGER, Mireille DUNEZ SIMON

Invités présents:

Eric BIDAUD, Sandrine CARON, Jean-François SABLAYROLLES

Membres absents :

Nathalie ALLIZAN, Marie CORNU, Alexandra FERREIRA (excusée), Bernard GAZIER (excusé), Michaela MARZANO, Salah MEJRI, Anne- Catherine MULLER, Anne- Marie NARBOT, Pierre-Yves MONJAL.

ORDRE DU JOUR

- ✚ Bilan et projet d'Érasme dans la perspective du prochain plan quinquennal, de l'évaluation de l'AERES et de l'intégration au sein du PRES Sorbonne Paris Cité
- ✚ Prolongation pendant un an du directeur et du bureau de l'école doctorale par suite de l'allongement d'un an du plan quinquennal
- ✚ Validation des propositions de contrats fléchés pour 2012
- ✚ Informations sur les prochaines échéances de l'école doctorale :
 - journée d'études Érasme du 15 mai
 - contrats doctoraux : procédure d'attribution en juin et juillet

La séance commence à 9h45. **Dominique Plihon** accueille les participants, et remercie tout particulièrement les personnalités extérieures de leur présence.

Approbation du compte rendu du conseil d'Érasme du 16 novembre 2011

Dominique Plihon commence par demander aux participants s'ils ont des remarques sur le compte rendu du dernier conseil d'Érasme du 16 novembre 2011. En l'absence de remarques, le compte rendu est adopté.

Reconduction du directeur et du bureau d'Erasme jusqu'en mai 2013

Dominique Plihon introduit ensuite le premier point de l'ordre du jour, qui concerne la préparation du prochain plan quinquennal et de l'évaluation de l'AERES. Le passage à un rythme quinquennal pour le plan, d'une part, et l'appartenance à la vague D par souci d'harmonisation avec toutes les composantes du PRES Sorbonne Paris Cité, conduit D. Plihon à proposer au conseil la reconduction du directeur et du bureau actuel de l'école doctorale jusqu'en mai 2013, quelques mois avant le début du plan quinquennal en janvier 2014. Cette prolongation est approuvée à l'unanimité par 20 voix favorables sur 20 voix exprimées. **Jean Auroux** demande si les textes le permettent, D. Plihon répond que le Directeur et son bureau ont été élus pour un plan (mandat) qui est passé de 4 à 5 ans.

Bilan et projet d'Erasme en vue de l'évaluation de l'AERES

Ensuite, **Dominique Plihon** présente les deux dossiers, rédigés par le bureau d'Erasme, contenant le bilan d'Erasme et son projet pour le plan quinquennal (2014 – 2018). Il souligne les avancées de l'école doctorale (formation et encadrement des doctorants, communication et information des doctorants, insertion professionnelle, procédures de sélection des allocataires). Il souligne également deux caractéristiques majeures d'Erasme : sa forte interdisciplinarité, et la proportion très importante de doctorants étrangers. Ce sont à la fois des facteurs de richesse, mais aussi des sources de difficulté pour l'école doctorale. Il met aussi l'accent sur les points faibles de l'école doctorale : financements insuffisants des doctorants et taux d'échec élevé, ces deux points étant évidemment liés entre eux. Il mentionne les mesures prises par l'école doctorale, avec l'approbation du conseil, pour lutter contre l'échec, en particulier, le renforcement de la sélection au moment des inscriptions et réinscriptions en thèse, la mise en place d'un jury au bout d'un an pour les contractuels.

Lors du prochain plan quinquennal, le périmètre de l'école doctorale resterait inchangé, avec toutefois un nombre réduit de centres de recherche à cause de la fusion du CENEL, du CRESO et du CRIDAF (13 à 11).

L'évolution de l'école doctorale Érasme s'effectuera à travers la création de la maison des doctorants qui affichera une politique de site. Mais aussi par le rattachement au PRES Sorbonne Paris Cité qui témoignera de la coopération de P13 et de ses écoles doctorales.

Il y aura aussi l'articulation de l'école doctorale avec le LABEX qui comportera une dimension internationale en permettant aux doctorants de confronter leurs travaux et problématiques à d'autres approches. Cela permettra également de mutualiser les formations qui se trouvent dans les différentes écoles doctorales.

Insertion professionnelle des doctorants

Mireille Dunez-Simon indique que Plaine Commune met en œuvre plusieurs vecteurs qui contribuent à l'insertion professionnelle de nos doctorants. Tout d'abord INCUB 93 qui sera inauguré en avril. L'objectif de cet événement est de proposer aux doctorants de créer leur entreprise.

Les contrats CIFRE sont une réponse à l'insertion professionnelle. De nouvelles rencontres entre les parties prenantes sont souhaitables.

Enfin, Plaine Commune a mis en place une convention d'affaire technologique qui vise à favoriser le transfert des technologies et les collaborations entre les entreprises et la recherche publique locale.

Cette dernière permettrait aux laboratoires de recherche de valoriser leurs compétences scientifiques mais aussi de trouver les partenaires industriels utiles à la valorisation de leurs travaux de recherche.

La lutte contre l'échec des doctorants

La discussion s'engage ensuite sur le bilan de l'école doctorale, et porte principalement sur la lutte contre l'échec et la question de la durée des thèses. **Robert Etien**, directeur du CERAL, s'interroge sur la procédure de sélection des doctorants, ainsi que sur la durée des thèses, en insistant sur la diversité des situations des différents champs disciplinaires de l'école doctorale. **Robert Etien** fait valoir que les critères ne peuvent être identiques pour toutes les disciplines. De même, il faut prendre en compte l'objectif du doctorant et distinguer les thèses à but académique de celles dont l'objectif est professionnel. Concernant les réinscriptions, et la durée des thèses, **Michel Molin** indique qu'il serait souhaitable de prendre en compte les conditions dégradées dans lesquelles les enseignants du secondaire exercent leur activité professionnelle, conditions qui nuisent au bon déroulement de la thèse. **Gilles Brougère** fait remarquer que la question de la sélection des doctorants est essentielle pour améliorer le niveau de ceux-ci et pour lutter contre l'échec.

Claire Parfait propose d'étudier les facteurs d'échec laboratoire par laboratoire. **Dominique Plihon** intervient pour conclure cet échange en proposant de confier aux commissions scientifiques une réflexion et la rédaction de propositions concernant les critères d'inscription et de réinscription en thèse, en souhaitant que chaque discipline participe à ce travail collectif.

Concernant la rédaction du rapport pour l'AERES, **John Keiger** conseille d'aller consulter les rapports d'autres écoles doctorales disponibles sur le site de l'AERES. Il faudrait aussi prendre explicitement en compte les remarques et critiques faites à Erasme par l'AERES dans son précédent rapport. Il souligne aussi que certains points forts d'Erasme – pluridisciplinarité et ouverture internationale – ne sont pas assez valorisés dans la version actuelle du rapport. Ainsi faudrait-il être plus explicite sur les co-tutelles et les partenariats étrangers. Et ne pas hésiter à utiliser le rapport pour l'AERES comme un levier pour obtenir des moyens supplémentaires de la part de l'université.

Jean Auroux indique qu'il faut mieux prendre en compte les situations individuelles des doctorants et il déplore l'insuffisance des moyens de l'école doctorale. Il souligne aussi l'importance d'une politique de valorisation du diplôme de docteur, moins reconnu en France que dans la plupart des autres pays européens.

Attribution des contrats doctoraux en 2012

Gilles Brougère rappelle ensuite la procédure et le calendrier d'attribution des contrats doctoraux ordinaires et fléchés. Ceux-ci avaient été approuvés lors du précédent conseil du 16 novembre 2011.

Le principal changement concerne le calendrier : les jurys de sélection pour les contrats doctoraux ordinaires et fléchés se tiendront avant les vacances d'été, et non plus en septembre. Il est rappelé aux directeurs de laboratoire d'informer les directeurs de master que les soutenances doivent avoir lieu en juin.

Gilles Brougère présente ensuite la pré-sélection des dossiers de contrats fléchés présentés par les laboratoires, effectuée par le jury du 23 février (composé du VPCS, du directeur de l'école doctorale, des présidents des commissions scientifiques et des membres du bureau). Le conseil a approuvé à l'unanimité la pré-sélection du jury. Cinq projets de contrat fléché ont été acceptés, en rappelant que seuls quatre candidats seront retenus in fine.

Journée d'études d'Erasmus du 15 mai 2012

Eric Bidaud fait le point sur la journée d'étude de l'école doctorale, qui aura lieu le 15 mai sur le thème « l'actualité de l'éthique ». Six projets de communication par les doctorants ont été déposés. Afin d'avoir plus de projets, il est proposé et accepté de reporter au 30 mars la date limite de dépôt des projets de contributions.

Eric Bidaud indique également que la participation des doctorants aux conférences doctorales est assez faible (15 au maximum, 6 au minimum, souvent les mêmes doctorants). D. Plihon indique qu'il faudra engager une réflexion pour améliorer la participation des doctorants aux conférences doctorales.

Sébastien Hock- Koon, doctorant élu souhaite que soit développé un environnement numérique de travail avancé (ENT) dont pourrait bénéficier les doctorants et enseignants-chercheurs du PRES. Ce projet se base sur une recherche portant sur les propriétés de l'informatique. L'objectif est d'offrir un environnement logiciel conçu pour faciliter le travail des étudiants et des enseignants-chercheurs et utilisant des technologies libres. L'idée maîtresse est que toutes les tâches qu'un ordinateur peut prendre en charge doivent être effectivement réalisées par un ordinateur et non pas par un être humain.

Le prochain Conseil de l'école doctorale se déroulera **mardi 19 juin 2012**

La séance est levée à 12h15